

Santé et bien-être

Services de santé et de protection sociale



Ce module contient des informations sur l'obtention de soins de santé en Finlande, la réservation d'un rendez-vous dans votre centre de santé, les soins médicaux aux hôpitaux et les questions liées au bien-être social.

Dans ce module vous aurez des informations sur :

- Services de santé
- Centre de santé
- Services de soins de santé d'urgence
- Clinique de maternité
- Soins dentaires
- Pharmacies
- Sécurité sociale et Institution d'assurance sociale
- Assistance à l'intégration

Renseignez-vous sur
ce module en consultant
mof.fi/sections/welfare/fr
ou à travers le code QR ci-dessous



Retrouvez ce module via
mof.fi/exercises/welfare/fr
ou à travers le code QR ci-dessous



Soins de santé

Le texte ci-dessous est extrait de la page de la leçon. Vous pouvez visiter la page de la leçon et en savoir plus sur le module à partir du lien que vous trouverez au début de ce module. Lisons ensemble.

Les réfugiés de quota sont offerts les mêmes services de soins de santé municipaux que les citoyens de la Finlande. Un examen de santé est organisé pour tous les réfugiés de quotas et pour leurs familles dès l'arrivée à leur nouvelle commune. Il est important de prendre vos ordonnances et vos dossiers médicaux. En Finlande, tous les professionnels de la santé sont tenus par la loi à la confidentialité professionnelle.

Toutes les municipalités finlandaises fournissent des services de soins de santé à leurs habitants et ont généralement leur propre centre de santé. En tant que résident municipal en Finlande, vous avez le droit d'utiliser les services de santé municipaux. Si vous êtes malade, prenez rendez-vous avec un médecin ou une infirmière en visitant ou en appelant le centre de santé.

Les centres de santé sont fermés les soirs et le week-end. Pendant ces périodes, les maladies aiguës sont traitées dans les centres de soins de santé d'urgence. Ceux-ci sont généralement situés dans les hôpitaux régionaux. Dans des situations potentiellement mortelles, vous pouvez appeler le numéro d'urgence 112.

Les municipalités offrent à leurs résidents des informations et des services concernant la grossesse. Les mères sont encouragées à se rendre au premier examen médical au centre de santé municipal avant la fin du quatrième mois de grossesse. La santé et la croissance de la mère et du fœtus sont examinés dans la clinique de maternité. Les pères sont encouragés à assister aux réunions et à assister à la formation prénatale à la maternité ainsi qu'à l'accouchement, qui a généralement lieu dans l'hôpital régional le plus proche de votre municipalité.

En tant que résident municipal, vous avez le droit d'utiliser les soins dentaires publics.

En Finlande, un médecin prescrit les médicaments pour les maladies. Vous recevrez une ordonnance d'un médecin que vous emmenez dans une pharmacie pour acheter vos médicaments. Si vous avez une maladie chronique, prenez les ordonnances que vous avez eues auparavant avec vous au rendez-vous du médecin en Finlande.

1. Vérifions votre compréhension du texte. Lisez les exemples de situation ci-dessous et vérifiez ce qu'il faut faire dans chaque situation. Notez qu'une réponse peut être valide pour plusieurs possibilités.

a	Besoin de chirurgie		
b	Maux d'estomac		
c	Vos dents vous font mal et les médicaments contre la douleur n'aident pas	Appeler le 112	s
d	Mal de tête	Acheter des médicaments contre la douleur de la pharmacie sans ordonnance	t
e	La douleur continue et les médicaments contre la douleur n'aident pas	Appeler le centre de santé	u
f	Crise cardiaque	Réserver un rendez-vous chez le dentiste	v
g	Accident	Payer en utilisant le service bancaire sur internet	w
h	S'évanouir ou voir quelqu'un s'évanouir	Prendre rendez-vous avec la maternité	x
i	Grossesse	Acheter le médicament de la pharmacie avec une prescription	y
j	Obtenir une prescription d'un médecin	Réserver un rendez-vous à l'hôpital spécialisé	z
k	Recevoir la facture contenant votre part du paiement pour le traitement		

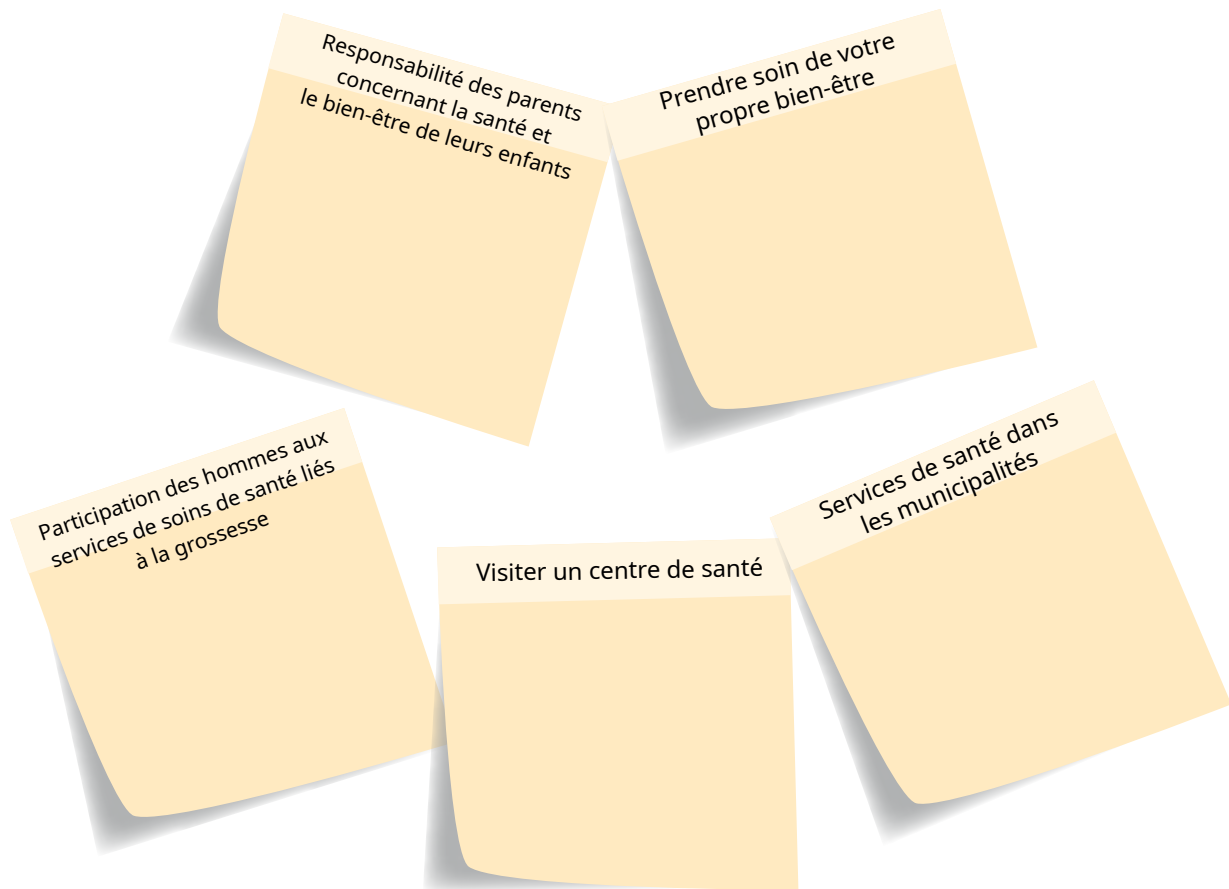
2. Lorsque vous êtes au centre de santé, vous devez faire certaines étapes dans le bon ordre ; de cette façon, vous pouvez être sûr que les choses se passent bien pour vous ainsi que pour le personnel du centre de santé. Ces étapes peuvent être trouvées ci-dessous ; essayons de les organiser.

Aller au centre de santé	Étape 2
Lorsque le numéro est sur l'écran ou quand il est appelé, aller à la réception et présenter la carte d'identité ou la carte Kela	Étape ____
Attendre que le numéro sur le ticket apparaisse sur l'écran ou que le numéro soit appelé	Étape ____
Prendre une carte d'identité ou une carte Kela avec soi	Étape ____
Obtenir un ticket avec un numéro	Étape ____
Suivre les instructions de l'infirmière	Étape ____



- Si vous avez des doutes concernant votre santé, appelez ou consultez un professionnel de la santé et demandez-en.
- Lorsque vous allez au centre de santé, prenez toujours votre carte Kela avec vous.

3. Discutez en groupe ou avec l'instructeur les points que vous trouvez sur les notes post-it ci-dessous et résumez les idées principales de chaque sujet.



Tâche Bonus !

Regardons une vidéo sur ce qu'il faut faire au centre de santé. La vidéo peut être trouvée sur la page de la leçon ou via le code QR.



- Chacun est responsable de sa propre santé et de son bien-être. Prendre soin de la santé et du bien-être de vos enfants est une responsabilité parentale.
- Les professionnels de la santé sont tenus à la confidentialité. Soyez honnête au sujet de votre santé.

Sécurité sociale

Lisez le texte sur la sécurité sociale et répondez aux questions.

En tant que résident municipal, vous avez droit à la sécurité sociale en Finlande. Cela inclut différents services sociaux et prestations sociales dans différentes situations de la vie. L'Institution finlandaise d'assurance sociale, Kela, fournit des services à tous les résidents municipaux en matière de sécurité sociale.

L'immigré a le droit de rejoindre le système de sécurité sociale finlandais. La demande doit être remplie au bureau local de Kela. Après l'approbation, l'immigré recevra une carte de sécurité sociale personnelle qui lui permettra de demander et de recevoir des prestations sociales. Les prestations peuvent par exemple être en rapport avec la famille, les études, le chômage, le handicap et la retraite. Les prestations de Kela sont personnelles et sont toujours payées au compte bancaire personnel du demandeur.

Des informations sur les prestations sociales sont disponibles dans votre bureau local de Kela et au bureau des affaires sociales de la municipalité, ainsi que sur les pages Internet de Kela. Plusieurs municipalités organisent des événements pour informer sur les services municipaux et les prestations sociales pour les nouveaux immigrants. Afin d'avoir des informations substantielles, il est important que l'immigré assiste à ces événements. Les organisations qui travaillent avec les immigrants et les immigrants qui vivent depuis longtemps en Finlande peuvent également aider les nouveaux immigrants avec les questions concernant la vie quotidienne et les services sociaux.

1. Nommez deux types de prestations incluses dans le système de sécurité sociale.

2. Si vous êtes sans emploi, les prestations de chômage sont-elles versées sur votre compte bancaire ou sur celui de votre conjoint ?

3. Que permet la carte Kela ?

4. Que devez-vous faire pour recevoir une carte Kela ?

5. L'adresse web de Kela est www.kela.fi, est-ce la seule source d'informations ?

6. Les prestations de sécurité sociale aident les personnes en situation de vulnérabilité. Pouvez-vous mentionner certains exemples de ces situations? Quand est-ce qu'il n'y a plus besoin d'aides sociales à votre avis ?



- Les aides sociales assurent un niveau de vie minimum durant les situations de vie difficiles et aident la personne à surmonter ces situations difficiles. Les aides sociales ne doivent pas être utilisées tout au long de votre vie.
- Si vous avez des questions sur la sécurité sociale, visitez kela.fi ou votre bureau local de Kela.

Sécurité sociale des immigrés

Les immigrés reçoivent des prestations de sécurité sociale fondées sur les mêmes critères que les Finlandais.

Un demandeur d'emploi sans emploi doit chercher activement un emploi et participer aux activités convenues dans le plan d'intégration de l'immigré avec le TE Office. Dans ce cas, l'immigré reçoit des prestations de chômage.

Une personne qui est incapable de travailler en raison d'une maladie chronique, d'une blessure, d'une grossesse ou pour toute autre raison, demande des prestations liées à sa condition. Un immigré âgé d'au moins 65 ans et résidant en Finlande depuis au moins trois ans peut recevoir une pension de vieillesse.

La Finlande offre également une aide au revenu pour que les personnes puissent mener une vie décente quelle que soit leur situation. L'aide au revenu est le dernier avantage. Cela signifie qu'il n'est payé que si la personne ne peut obtenir aucun autre revenu ou avantage, ou si les autres avantages ne couvrent pas les dépenses nécessaires. Le montant de l'aide au revenu diminue si la personne commence à recevoir un salaire ou d'autres avantages accordés par Kela.

1. Que doit faire un immigré au chômage en Finlande ?

2. Liez la première partie de la phrase avec la deuxième partie correspondante.

a	Un immigré sans emploi doit	demande des prestation liées à sa condition..	w
b	L'aide au revenue est	si la personne commence à recevoir un salaire.	x
c	Une personne incapable de travailler	chercher activement un emploi.	y
d	Le montant de l'aide au revenu diminue	le dernier avantage.	z

3. Maintenant que vous savez plus d'informations sur la santé et le bien-être en Finlande, finissons ce module en regardant les cartes trouvées ci-dessous. Quel est le rôle de chaque carte ? Discutez avec votre famille ou vos collègues.



Réponses

Soins de santé

1. Les réponses peuvent être trouvées sur le tableau suivant.

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k
z	t	v	t	u	s	s	s	x	y	w

2. Les réponses peuvent être trouvées sur le tableau suivant.

Aller au centre de santé	Étape 2
Lorsque le numéro est sur l'écran ou quand il est appelé, aller à la réception et présenter la carte d'identité ou la carte Kela	Étape 5
Attendre que le numéro sur le ticket apparaisse sur l'écran ou que le numéro soit appelé	Étape 4
Prendre une carte d'identité ou une carte Kela avec soi	Étape 1
Obtenir un ticket avec un numéro	Étape 3
Suivre les instructions de l'infirmière	Étape 6

3. Les réponses peuvent varier et peuvent inclure les points suivants.

- **Responsabilité des parents concernant la santé et le bien-être de leurs enfants :**
En général, les parents sont responsables de la santé globale et du bien-être de leurs enfants. Cela inclut la nutrition, la santé physique et mentale, et aussi veiller à ce que les enfants reçoivent des soins de santé au bon moment.
- **Prendre soin de votre propre bien-être :**
En général, tout le monde est responsable de prendre soin de son bien-être et de demander de l'aide en cas de besoin. Les relations sociales et un mode de vie actif sont encouragés, car ils amélioreront non seulement l'intégration mais aussi le bien-être. Le bien-être peut signifier la santé physique et mentale, qui peut être obtenue par exemple par une bonne nutrition, de l'exercice physique, et par d'autres moyens qui améliorent votre bonheur, comme rencontrer des amis et pratiquer des passe-temps. Trouvez les moyens qui vous font du bien.
- **Participation des hommes aux services de soins de santé liés à la grossesse :**
Généralement en Finlande, les hommes participent largement à la famille et s'occupent activement des enfants. Cela comprend la participation aux contrôles de santé prénataux et à l'accouchement. Il est important de vous familiariser avec l'égalité entre les hommes et les femmes en Finlande et d'être ouvert aux nouvelles pratiques.
- **Visiter un centre de santé :**
Lorsque vous êtes malade, prenez rendez-vous ou visitez ou appelez le centre de santé. Lorsque vous visitez un centre de santé, n'oubliez pas d'emporter votre carte d'identité ou votre carte Kela avec vous. Il est également recommandé de prendre avec vous tous vos documents personnels de santé, si vous en avez. Suivez les instructions données dans le centre de santé. Si vous ne comprenez pas quelque chose, demandez à nouveau au personnel de santé. Si vous êtes prescrit un médicament, visitez la pharmacie.
- **Services de santé dans les municipalités :**
En tant que résident d'une municipalité en Finlande, vous avez le droit d'utiliser les services de soins de santé de la municipalité. Les centres de santé sont fermés les soirs et le week-end. Pendant ces périodes, vous devez visiter les centres de soins de santé d'urgence. Familiarisez-vous avec vos services locaux, connaissez leurs heures de travail et à qui s'adresser en dehors de ces heures de travail et en cas d'urgence.

Sécurité sociale

1. Les types des prestations comprennent ceux en rapport avec, par exemple, la famille, les études, le chômage, le handicap et les prestations de retraite.
2. Les prestations sont toujours versées sur le compte bancaire personnel du demandeur.
3. La carte Kela vous permet de demander et de recevoir des prestations sociales.
4. Pour recevoir une carte Kela, vous devez être membre du système de sécurité sociale finlandais.
5. Des informations peuvent également être obtenues auprès du bureau de Kela, mais le site web de Kela est le moyen le plus rapide et le plus pratique pour trouver l'information que vous recherchez.
6. Les exemples incluent le chômage, la maladie soudaine ou les études. Ceux-ci peuvent permettre à une personne de recevoir des aides sociales. Les aides sociales sont toujours personnelles. Les aides sociales ne doivent pas être utilisées tout au long de votre vie, car ils visent à vous aider à surmonter des situations de vie difficiles. Lorsqu'une personne commence à travailler, termine ses études ou n'a pas d'obstacle qui l'empêchent de retourner au travail, par exemple la maladie, il n'y a plus besoin de recevoir des aides sociales. Discutez votre situation avec votre conseiller local de services sociaux ou avec le personnel de Kela.

Sécurité sociale des immigrés

1. Un demandeur d'emploi sans emploi doit chercher activement un emploi et participer aux activités convenues dans le plan d'intégration de l'immigré avec le TE Office.
2. Les réponses peuvent être trouvées sur le tableau suivant.

a	b	c	d
y	z	w	x

3. La carte «a» est la carte Kela ; prenez-la avec vous lorsque vous allez au centre de santé. La carte «b» est la carte de santé européenne ; emmenez-la avec vous lorsque vous êtes en Europe et en dehors de la Finlande. La carte «c» est une carte d'identité ; prenez-la avec vous chaque fois que vous devez prouver votre identité. La carte «d» est votre permis de séjour ; prenez-la avec vous lorsque vous voyagez en dehors de la Finlande. Notez que votre carte de séjour n'est pas un document d'identité valide et que vous avez donc besoin d'une carte d'identité lorsque vous devez prouver votre identité.

